



Lille, le 16 septembre 2020

Déclaration Liminaire à la CAPL n°2 du 16 septembre 2020

Tableau d'avancement contrôleur principal

Monsieur le Président,

Vous venez d'arriver et dans ces circonstances il est de coutume de souhaiter la bienvenue
Pourtant pour cette commission administrative paritaire douanière nous le ferons avec retenue
Pour nous il ne s'agit pas bien sûr de s'en prendre à votre personne
Mais aujourd'hui pour le dialogue social c'est le glas qui résonne

Les lignes directrices de gestion imposent des nouvelles règles qui nous irritent vraiment
C'est d'ailleurs piquant d'acter lors d'une commission sur le tableau d'avancement
Un véritable recul pour le dialogue social qui subit une nouvelle fois un mauvais coup
Avec l'exclusion des élus du personnel qui est programmée cela commence à faire beaucoup

Pour cette déclaration liminaire qui sera sur ce sujet malheureusement la dernière
Nous revendiquons dans chaque corps ou catégorie le principe de linéarité de carrière
Avec l'avancement pour l'agent dès qu'il remplit les conditions statutaires
Et donc pour une réelle égalité la suppression des contraintes budgétaires

Les élus CGT

Laurent Ménard et Gaël Dennetière